

# NOTICE DE MONTAGE

CONDITIONS D'UTILISATION, D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE GARANTIE

(A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure)



Dossier L.N.E - Numéro G031558/CQPE/2

CONFORME À LA NORME  
NF P90 - 308

SECURIT POOL  
SECURIT POOL EXCEL  
EXCEL

la couverture de sécurité toutes saisons  
la couverture de sécurité toutes saisons

# CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS

## COLISAGE :



1 Couverture



1 Manivelle manuelle d'enroulement



Sangles de tension avec cliquet côté enroulement



Piton fixe Inox

Dans votre colis se trouve :

- Une couverture enroulée. (Modèle Excel)
- Une manivelle manuelle.
- Un sac contenant les accessoires nécessaires au montage de la couverture.

Sont nécessaires pour le montage de votre SECURIT POOL :

- 2 personnes, 1 perceuse à percussion, 1 foret béton de 8 mm, 1 marteau
- Le poids approximatif de votre couverture est indiqué sur la liste de colisage jointe au sac contenant les accessoires.

## INSTALLATION :

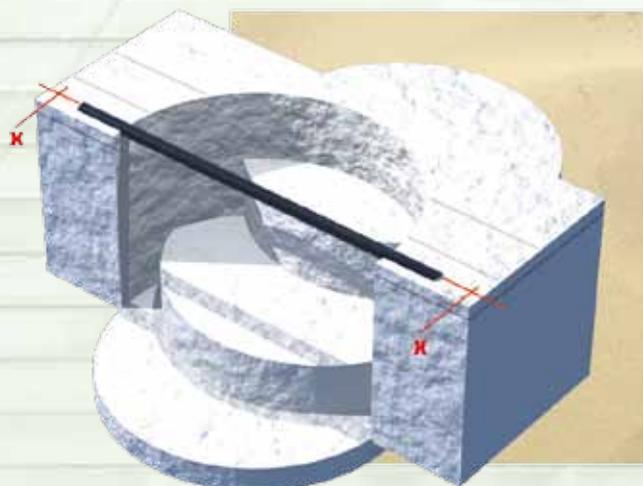
- Poser la couverture enroulée sur une des largeurs du bassin côté STOCKAGE.
- Dérouler la couverture au moyen de la sangle de rappel.



La couverture devra être obligatoirement centrée sur le bassin.

Un appui minimum de 20 cm sur les margelles est impératif et ce sur l'intégralité du pourtour du bassin.

Dans le cas d'une piscine munie d'un escalier sur la longueur, disposer préalablement le profil de remplacement de margelles selon schéma ci-dessous.



X= 80MM

## FIXATION DE LA COUVERTURE :

### CÔTÉ STOCKAGE :

- Percer le dallage en commençant côté STOCKAGE (diamètre 8 mm, profondeur 90 mm)  
Se positionner impérativement en face des sangles à environ 180 mm de la couverture.
- Poser les pitons droits à l'aide d'un marteau et y accrocher les anneaux de fixation des sangles.



### CÔTÉ OPPOSÉ :

- Se positionner à l'autre bout de la piscine, face au côté déjà fixé.  
Répéter les opérations précédentes pour la fixation des sangles de tension en se positionnant en face des sangles à environ 550 mm de la couverture.
- Poser les pitons fixes comme indiqué précédemment.  
Accrocher aux pitons les anneaux de fixation des sangles munies de cliquets  
Insérer les sangles de tension dans les cliquets et cliqueter environ 5 fois.  
Procéder à la tension de la couverture en tirant sur les sangles au moyen des cliquets de façon symétrique en prenant garde de répartir la tension afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.  
(Voir photos ci-dessous)

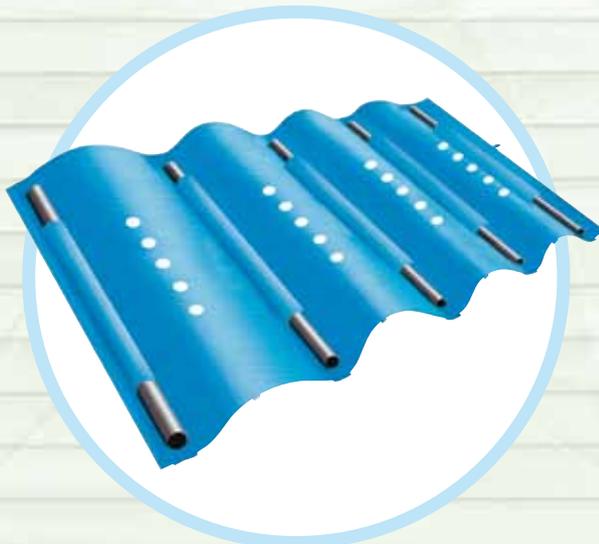


### **TRÈS IMPORTANT**

**SECURIT POOL Excel ne peut assurer l'usage auquel elle est destinée qu'à la condition que l'ensemble des pitons douille soit installé et ancré sur un support suffisamment résistant, par exemple une dalle en béton, dosée à 350 kg/m<sup>3</sup>, d'au moins 10 cm d'épaisseur ou des plots béton de dimensions minimum 25 x 25 x 25 cm**

## CONSEILS D'INSTALLATION :

**Pour sécuriser votre entourage il est impératif de respecter les éléments suivants :**



- La couverture devra être obligatoirement centrée sur le bassin. Un appui minimum de 20 cm sur les margelles est impératif et ce sur l'intégralité du pourtour du bassin.
  - Les pitons doivent être fixés en extérieur bassin, sur un dallage définitif et résistant.
  - La tension de la couverture doit être réalisée au moyen des sangles équipées de cliquets.
  - Dans le cas d'un escalier sur la longueur, placer le profil de remplacement de margelles dans le prolongement de celle-ci.
  - Tendre ensuite la partie escalier en utilisant les sangles et les cliquets.
  - Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- Pour des questions de sécurité et de pérennité de la couverture, il faut veiller à ce que le niveau d'eau dans le bassin soit toujours à hauteur d'utilisation (2/3 du haut des skimmers environ), afin de soulager la couverture et diminuer ainsi la flexion des profilés aluminium en cas de surcharge, été comme hiver, ceci participant à "l'aspect sécurisant" de la couverture. En aucun cas, le niveau d'eau ne doit dépasser la partie supérieure des skimmers et ne doit descendre en dessous d'un niveau de 25 cm par rapport au dessus de la margelle.
- Ne convient pas pour les piscines à débordement.

## UTILISATION DE LA COUVERTURE :

### **ENROULEMENT :**

- Détendre toutes les sangles de tension en tirant sur la languette à ressort tout en basculant la gachette des cliquets à 180° et en les ouvrant sur la largeur de la couverture côté enroulement. (Démonter l'ensemble demi lunes cliquets pour éviter qu'ils ne s'enroulent avec la couverture et ne détériorent celle-ci)
- Dans le cas d'un escalier sur la longueur, rabattre la partie escalier sur la couverture et mettre en place le grand manchon du tube d'enroulement côté escalier.
- Etendre la sangle de rappel dans l'axe de la longueur de la couverture.
- Connecter l'embase de la manivelle sur l'embout carré de l'axe d'enroulement.
- Enrouler la couverture au moyen de la manivelle (ou des deux manivelles pour tout bassin de dimension supérieur à 10,00 m x 5,00 m.)
- Ranger la ou les manivelles hors de portée des enfants.

### **DEROULEMENT :**

- Tirer sur la sangle de rappel en se positionnant du côté opposé au stockage de la couverture. La dérouler entièrement.
- Enfiler les sangles de tension attenantes à la couverture, procéder à la tension de la couverture en tirant sur les sangles au moyen des cliquets.
- Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- Dans le cas d'une piscine munie d'un escalier sur la longueur, disposer préalablement le profil de remplacement de margelle selon schéma (cf. schéma Installation)

### **AVERTISSEMENT :**

**“TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN LORS DE L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DE LA COUVERTURE”**

## CONSEILS D'UTILISATION :

- La couverture devra être obligatoirement centrée sur le bassin. Un appui minimum de 20 cm sur les margelles est impératif et ce sur l'intégralité du pourtour du bassin.
- Les pitons doivent être fixés en extérieur bassin, sur un dallage définitif et résistant.
- A chaque fermeture de la couverture, la tension de celle-ci doit être réalisée au moyen des sangles équipées de cliquets.
- Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- Dans le cas d'un escalier sur la longueur, placer le profil de remplacement de margelles dans le prolongement de celle-ci.
- Tendre ensuite la partie escalier en utilisant les sangles et cliquets.
- **Veiller périodiquement (au minimum une fois tous les trois mois) au parfait assemblage et état de la couverture, notamment à la solidité des différents accessoires participant à la fixation de celle-ci. Remplacer immédiatement les éléments usés ou détériorés.**
- Apporter un soin tout particulier à la vérification des renforts plastiques "protège margelles" fixés sous les tubes.
- Pour des questions de sécurité et de pérennité de la couverture, il faut veiller à ce que le niveau d'eau dans le bassin soit toujours à hauteur d'utilisation (2/3 du haut des skimmers environ), afin de soulager la couverture et diminuer ainsi la flexion des profilés aluminium en cas de surcharge, été comme hiver, ceci participant à "l'aspect sécurisant" de la couverture. En aucun cas, le niveau d'eau ne doit dépasser la partie supérieure des skimmers et ne doit descendre en dessous d'un niveau de 25 cm par rapport au dessus de la margelle.
- En hiver, prendre toutes dispositions pour éviter que l'eau ne déborde ( prévoir un trop plein ) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller ( prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).
- En période de forte précipitation, retirer les impuretés déposées sur les cavités d'évacuation des eaux pluviales, afin d'éviter la formation de poches d'eau.
- **Au dessus de 10 cm de neige, déneiger immédiatement la couverture ou l'enrouler auparavant.**
- Le non respect de l'une ou plusieurs dispositions des conseils d'utilisation précités annule toute garantie, tant au niveau de la sécurité offerte par la couverture que de la garantie sur le produit lui-même.

## L'ENTRETIEN : (à la charge du client propriétaire de la piscine)

- Le nettoyage de votre couverture "Securit pool Excel" doit être réalisé au minimum 4 fois par an à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et surtout exempt de solvant.
- Enlever la couverture du bassin pour réaliser ce nettoyage.
- Les éponges abrasives sont interdites.
- Pour l'entretien courant, utiliser simplement un jet d'eau.
- Veiller périodiquement et au minimum une fois par trimestre au parfait assemblage et état de la couverture. L'ensemble des sangles de tension, les cliquets, les pitons douille ainsi que les renforts plastiques protège margelle et notamment leur fixation sur les tubes aluminium doivent faire l'objet d'un contrôle régulier avec un changement immédiat en cas d'usure ou de détérioration visible de l'une de ces pièces.
- Ce contrôle est également nécessaire immédiatement après toute surcharge de neige supérieure à 10 cm, à des vents supérieurs à 70 Km/h et à tout élément extérieur exceptionnel et/ou ayant pu détériorer certains constituants de la couverture.
- Contrôler également, en ce cas, que la membrane PVC ainsi que les soudures de l'assemblage soient exempts de toute déchirure, usure ou coupure.

## LA MAINTENANCE :

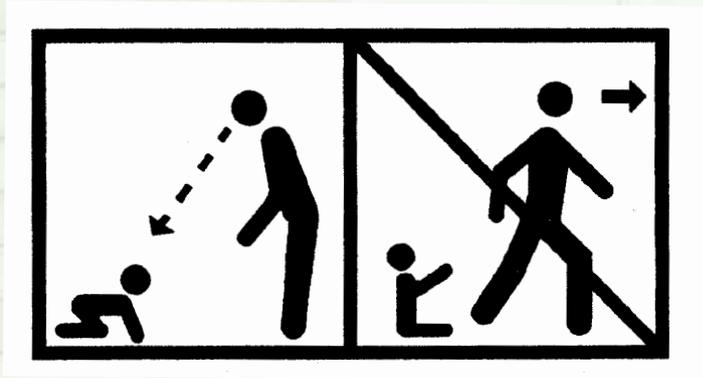
- **Veiller périodiquement et au minimum une fois par trimestre au parfait assemblage et état de la couverture. L'ensemble des sangles de tension, les cliquets, les pitons droit ainsi que les renforts plastiques protège margelle et notamment leur fixation sur les tubes aluminium doivent également faire l'objet d'un contrôle régulier avec un changement immédiat en cas d'usure ou de détérioration visible de l'une de ces pièces.**
- **Ce contrôle est également nécessaire immédiatement après toute surcharge de neige supérieure à 10 cm, à des vents supérieurs à 70 Km/h et à tout élément extérieur exceptionnel et/ou ayant pu détériorer certains constituants de la couverture. Contrôler également, en ce cas, que la membrane PVC ainsi que les soudures de l'assemblage soient exempts de toute déchirure, usure ou coupure.**
- **Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est à dire fournies par notre société. La garantie cessera immédiatement si la couverture devait être modifié en dehors de nos ateliers et/ou avec des pièces de rechange d'une autre origine.**
- **Pour toute information concernant le service après vente, vous pouvez vous adresser de préférence au professionnel piscinier qui vous a vendu la couverture ou à notre société ; coordonnées au dos de cette notice.**



# CONSEILS DE SÉCURITÉ :

## CONSEILS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

- Avertissement : “La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d’une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s’ils savent nager” .
- Avertissement : “La présence physique d’un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert”
- Apposer le pictogramme ci-dessous soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants.



- Apprenez les gestes qui sauvent :
- “Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours” :
  - Pompiers : (18 pour la France);
  - SAMU : (15 pour la France);
  - Centre antipoison.

## CONSEILS DE SÉCURITÉ PROPRES AUX COUVERTURES

### TRÈS IMPORTANT

- Attention : Bien qu’étant désormais en possession d’une couverture “Securit Pool Excel” destinée notamment à sécuriser votre piscine, les facteurs de risque ne peuvent jamais être totalement supprimés.
- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n’a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Avertissement : “Attention la sécurité n’est assurée qu’avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant”;
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d’absence même momentanée du domicile;
- Contrôler l’absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre;
- Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants;
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable;
- Il est strictement interdit de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité;
- Prendre toutes les mesures afin d’empêcher l’accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu’à la réparation de la couverture ou lors d’un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d’indisponibilité temporaire de l’équipement ou du bassin.

# CONDITIONS DE GARANTIE

La couverture de piscine toutes saisons à barres aluminium SECURIT POOL Excel bénéficie d'une garantie de 3 ans dégressive en utilisation normale sur les profilés aluminium, la membrane, les pitons droits, les sangles, les cliquets ainsi que les anneaux de fixation.

Les pièces mécaniques (manivelles, renforts plastiques protège margelles) sont garanties 6 mois.

Les manivelles motorisées "Easy Pro" 1, 2 livrées en option sont garanties 1 an à l'exception de la partie électrique qui est garantie 6 mois (l'accumulateur n'est pas garanti).

La garantie prend effet à partir du jour d'expédition de la couverture de nos établissements.

## CONDITIONS D'UTILISATION ET DE GARANTIE

La couverture de piscine toutes saisons à barres aluminium SECURIT POOL Excel doit être installée selon notre notice de montage et utilisée suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :

- Notice de montage non respectée, défaut de pose entraînant une détérioration de la couverture.
- Usures dues à des frottements sur les margelles, notamment abrasives, rugueuses ou bombées.
- Surcharge de neige supérieure à 10 cm (se reporter à notre notice de montage paragraphe conseils d'utilisation).
- Vents supérieurs à 70 Km/h.
- Non respect du maintien du niveau d'eau "haut"
- Mauvaise utilisation de la couverture entraînant une détérioration de celle-ci (se reporter à notre notice de montage paragraphe conseils d'utilisation).
- Usure normale des composants de la couverture
- Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage paragraphe entretien).

## ATTENTION TRÈS IMPORTANT

Toute couverture qui n'aurait pas été strictement installée et fixée conformément à notre notice de montage ne pourra faire l'objet d'aucune prise en garantie.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.

## MODALITÉS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

- Toute réclamation devra être effectuée en lettre recommandée avec A.R., la couverture étant tenue à notre disposition pour expertise.
- Aucun retour de couverture ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part ; en cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage :
  - Nom et adresse de l'expéditeur
  - Nom et adresse de l'utilisateur
  - N° de notre bulletin de livraison
  - Dimensions de la couverture et coloris
  - Les causes du retour

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre société sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

La garantie cesse si la couverture a été modifiée en dehors de nos ateliers, ou avec des pièces de rechange non d'origine.

**Annonay Productions France**

Z.I. La Lombardière

55, rue Léo Lagrange - 07100 ANNONAY

Tél. : 04 75 32 41 00 - Fax : 04 75 32 41 01

www.apf-france.com - E-mail : a.pro.france@wanadoo.fr